

13 mai 2025 -13:26

Bonne nouvelle pour les futurs conducteurs : BelDrive évolue !

Après la possibilité de demander en ligne un permis de conduire provisoire ou de renouveler votre permis catégorie A ou B, BelDrive propose dès le 13 mai 2025 une nouvelle fonctionnalité pratique : vous pouvez désormais demander votre permis de conduire définitif catégorie B en ligne, juste après avoir réussi votre examen pratique.

Grâce à cette nouveauté, toutes les démarches liées au permis B peuvent désormais se faire via BelDrive - facilement, rapidement, sans paperasse inutile.

Beaucoup de personnes trouvent contraignant de devoir se rendre à la commune pour leur permis de conduire. Grâce à ce nouveau service en ligne, vous gagnez du temps et vous vous facilitez la vie. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre les autorités belges, avec un objectif clair : offrir un service convivial et fiable à tous.

BelDrive mise sur la sécurité et la simplicité

- Connectez-vous avec votre eID ou l'application Itsme
- Introduisez votre demande, où et quand vous le souhaitez – via ordinateur, tablette ou smartphone
- BelDrive est disponible 24h/24 et 7j/7
- Vous recevrez un e-mail de votre commune dès que vous pourrez retirer votre permis
- Suivez facilement l'état de votre demande via votre compte BelDrive

Attention : vous devez aller chercher votre permis vous-même à la commune. Cela permet de vérifier votre identité.

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez [notre site web](#) pour tous les détails de [BelDrive](#).

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be